

PIÉMONT DES VOSGES



## DEPARTEMENT DU BAS-RHIN - Arrondissement de Sélestat-Erstein

### Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical Séance du 17 septembre 2020 - Krautergersheim

Sous la Présidence de M. Michel HERR  
Nombre de membres en exercice : 50  
Nombre de membres présents ou représentés : 47

#### **Délibération n°12-2020 : Désignation des membres à la Commission d'Appel d'Offres :**

#### **Le Comité Syndical,**

- VU** la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1982 relative à l'administration territoriale, de la République ;
- VU** l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1411-5, L.1414-2 et D.1411-3 ;
- CONSIDERANT** qu'il incombe à l'organe délibérant de procéder à la recomposition de la Commission d'Appel d'Offres en conformité avec les textes susvisés ;

#### **DECIDE,** *à l'unanimité*

- 1) ENREGISTRE au préalable la présentation d'une seule liste ;
- 2) PROCEDE dès lors après élection au scrutin secret, avec 47 bulletins, à la recomposition de la Commission d'Appel d'Offres dans les conditions suivantes :

**Président** : M. Michel HERR, représentant de plein droit ;

**Représentant du Président** : un membre désigné par arrêté dans le cadre des délégations de fonctions (article L.5211-9 du CGCT).

#### **MEMBRES TITULAIRES**

1. M. FISCHER
2. M. HAULLER
3. M. FRIEDRICH
4. M. HOELT
5. Mme ERNST

#### **SUPPLEANTS**

1. M. DEYBACH
2. M. JULY
3. M. KOBLOTH
4. M. CLAUSS
5. Mme LOTZ

<b>Résultats des votes</b>	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	47
A déduire, nombre de bulletins blancs ou nuls ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se font connaître	x
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	47
Ont obtenu Liste n°1	47

Pour extrait conforme  
OBERNAI, le 22 septembre 2020

**Michel HERR**

Président

Accusé de réception en préfecture  
067-200086197-20200917-Delib122020-DE  
Date de télétransmission : 15/10/2020  
Date de réception préfecture : 15/10/2020